

FACTURE N° 5080176

N/REF : 7/08/2025 16H24 C:264785 I:31423

V/Email reçu le Jeudi 07/08/2025 à 16H24

SELON DEVIS N° 5080031

SIMIAND Colette

**2 BOULEVARD EDOUARD REY
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 2 REY
2, BD EDOUARD REY
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 18 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLÉE 2 REY - 5E ÉTAGE - MME SIMIAND 06 80 20 07 13

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5080031 du 07/08/2025 d un montant de
839,78 €TTC

Donneur d'ordre : M. P CHANAS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME SIMIAND AU 5EME ETAGE
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
PASSAGE APPARENT SUR RESEAU D'EAU FROIDE DEPUIS LE TOILETTE JUSQU'A
LA CUISINE ET LA SALLE DE BAIN SUR 20ML EN MULTICOUCHE DIAM 16
REMISE EN EAU
CONTROLE BON ETANCHEITE
REBOUCHAGE DES TROUS AU PLATRE
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 08/08/2025 ET 18/08/2025

OBSERVATIONS : AH TT Email envoyé le 07/08/25 à 16H21 M. P CHANAS

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5080176

la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	763,44	763,44
	TOTAL H.T.		763,44
	T.V.A. a 10,00%		76,34
	TOTAL T.T.C.En EURO		839,78

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN